Règlement de l'Open Rapide Tours et Détours 2025

Article 1 : Informations générales

Le **club d'Echecs « Tours et Détours »** de Rozay en Brie organise un tournoi d'échecs **open homologué FIDE** ouvert à toutes les catégories sportives de licenciés de la FFE ou de la FIDE.

Le **Comité Seine-et-Marnais du Jeu d'Echecs** reconnait cette compétition comme support au **Championnat Individuel de Seine-et-Marne de Parties Rapides**

L'événement aura lieu le dimanche 26 octobre 2025 à la **Salle Polyvalente** de Rozay en Brie **Rue Saint Roch, 77540 ROZAY EN BRIE** https://goo.gl/maps/o1HLAuUFAHCSUGtEA

Les conditions sanitaires en vigueur à cette date s'appliqueront.
Les participants sont réputés avoir lu et accepté le présent règlement.

Article 2 : Règles du jeu applicables

Les règles du jeu sont celles de la FIDE et de la FFE adoptées lors du 93ème Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er janvier 2023.
C'est l'annexe A des Echecs Rapide et plus spécifiquement l'article A.5 qui s'applique à l'ensemble de la manifestation.

Article 3 : Appariements

Les appariements sont réalisés au système suisse avec l'assistance du logiciel PAPI dans sa version la plus récente. La saisie des résultats se fera par les joueurs à l'aide de PAPIweb.

Article 4 : Cadence de jeu

La cadence retenue est de **12 minutes + 3 sec** par coup pour toute la partie. C'est une cadence rapide sans obligation de noter les coups.

Article 5 : Date et Horaires des rondes

Le tournoi se déroule sur 9 rondes. A titre indicatif, voici les horaires prévus :

Pointage et inscriptions Vérification des licences	8h30 – 9h30	Dimanche 26 octobre 2025
Début de la ronde 1	9h45	
Pause repas	12h30	
Début de la ronde 5	13h45	
Remise des prix	17h30	

Article 6 : Classement général de l'Open

Le classement est établi au nombre de points selon le barème ci-dessous :
Victoire : 1
Partie nulle : 0,5
Perte : 0

En cas d'égalité, les départages s'appliquent dans l'ordre suivant :
1) Buchholz Tronqué
2) Performance
3) Kashdan

Article 7 : Prix — Récompenses

7.a : Prix et récompenses du tournoi :

La liste des prix est affichée avant la ronde 3. A titre indicatif, si le nombre d'inscrits est supérieur à 40, les prix seront les suivants :

Premier	150€ + coupe
Deuxième	80€ + coupe
Troisième	50€ + coupe
Première féminine	80€ + coupe
Prix par catégorie (au moins 10 joueurs)	20€

Les prix en espèces ne sont pas cumulatifs, ils sont réservés aux présents à la remise des prix.

7.b : Prix et récompenses du championnat de Seine-et-Marne de Parties Rapides.

Ne concourent à ces prix que les joueurs **licenciés dans un club de Seine-et-Marne**. Ces prix se cumulent avec les prix et récompenses du 7a au titre du tournoi.

Premier	Coupe du champion de Seine-et-Marne de Parties Rapides +20€
Deuxième	Coupe +20€
Troisième	Coupe +20€
Première féminine	Coupe +20€

Article 8: Propositions de parties nulles

Les règles du jeu d'échecs de la FIDE s'appliquent. Pas de contraintes pour les propositions de nulles.

Article 9 : Forfaits

Le forfait sera prononcé pour tout joueur qui ne se sera pas présenté à l'échiquier 12 minutes après le lancement de la ronde. Tout joueur qui perd par un forfait injustifié une ronde ne sera pas apparié à la suivante.

Article 10 : Usage du téléphone portable et des équipements électroniques

Il est rappelé aux joueurs et aux spectateurs qu'aucun téléphone ou équipement électronique allumé n'est autorisé dans la salle de jeu. Tout équipement électronique ou téléphone devra rester rangé et éteint dans un sac durant toute la partie. Toutefois, la prise de photos peut être autorisée à titre exceptionnel ; toute personne désirant prendre des photos pendant le tournoi devra obtenir l'autorisation de l'arbitre principal du tournoi.

Lors d'une partie en cours, si le téléphone ou l'équipement électronique d'un des joueurs sonne ou vibre, celui-ci perd immédiatement la partie.

Article 11 : Arbitrage

L'arbitrage est assuré par Huong BELEY (Arbitre Fédérale Open 2).

Article 12 : Procédure d'appel

Face à une décision de l'arbitre au cours du jeu, un joueur ne peut qu'obtempérer. Il doit, s'il le souhaite, faire appel oral dès l'incident et continuer la partie, puis à l'issue de cette partie rédiger par écrit son rapport de plainte et l'adresser aussitôt à la Commission d'appel fédérale.

Article 13 : Inscriptions et Pré-inscriptions

Le nombre de participants est limité à 80 joueurs. Il est fortement recommandé de se pré-inscrire sur le site www.toursdetours.net ou par courriel à tours.et.detours.echecs@gmail.com. Les pré-inscriptions seront closes dès 80 joueurs et au plus tard le 25 Octobre à 20h00.

Les tarifs sont de :

- 15€ adulte et 10€ (<18ans) pour les pré-inscrits
- 18€ adulte et 13€ (<18ans) sans pré-inscription
- La participation est gratuite pour les MF, MI et GMI.

IMPORTANT : Une licence A ou B en cours de validation pour la saison en cours (01/09/2025 - 31/08/2026) est obligatoire. L'adhésion au club « Tours et Détours » avec prise de licence B peut se réaliser en ligne sur www.toursdetours.net.

Article 14 : Promotion et publicité de l'évènement

Les joueurs autorisent l'organisateur à publier dans le cadre de ses activités de communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels ils pourraient apparaître.

Article 15 : Contacts et renseignements complémentaires

- Francis BELEY : 06.42 65 07 14, tours.et.detours.echecs@gmail.com
- Nicolas LAROCHE : 06.31.61.01.08, nicolas.nesles@gmail.com
- Huong BELEY : 06 78 58 43 67, huong.beley@gmail.com

L'inscription vaut acceptation du règlement.
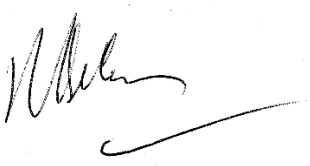
L'organisateur	Et arbitre Principal
Francis BELEY	Huong BELEY